

M. Argue: Je fournirai cette explication. Je recommanderais la base de la parité, 1925-1929, que la Fédération canadienne des agriculteurs a préconisée comme la plus acceptable. Par le passé, lorsque les députés cécé-fistes ont préconisé l'idée des prix de parité, d'importants journaux de l'Ouest, comme le *Free Press* de Winnipeg et le *Leader-Post* de Regina, ont publié des caricatures et des éditoriaux pour critiquer cette idée. Ces journaux, qui parviennent dans les principales régions agricoles entourant les deux villes où ils sont publiés, n'ont pas foi dans des prix de soutien suffisants et s'y opposent effectivement. Ils ont foi dans des prix de soutien bas qui enraient les pertes, si prix de soutien ils approuvent le moindre-ment. A mon avis, ces journaux rendraient service aux provinces où ils sont publiés, s'ils modifiaient leur attitude et commençaient à appuyer l'industrie agricole dont dépend leur tirage.

J'espère qu'ils ne continueront pas de dire que les prix de parité en soi entraînent de gros excédents de vivres. Les journaux nous disent que les prix de parité aux États-Unis ou dans certains autres pays sont la cause de vastes excédents d'aliments. Les gros excédents de denrées alimentaires qui peuvent exister ne sont pas le résultat des prix de soutien élevés, mais ils existent parce qu'on n'a pas pris de mesure pour qu'ils parviennent aux gens qui pourraient les consommer. Autrement dit, on doit corriger la difficulté, en améliorant la demande plutôt qu'en abaissant les prix avec l'espoir que la production agricole pourra être réduite.

L'histoire de l'agriculture démontre que, chaque fois que les prix des produits agricoles fléchissent d'une façon générale, la production augmente. Je suis convaincu que si le Gouvernement réduisait ce qui, à mon avis, représente un soutien raisonnable des prix du beurre, la production du beurre augmenterait tout probablement. Les agriculteurs qui essayent de protéger leur revenu, élèveraient plus de vaches et expédieraient plus de crème. En augmentant la production ils espéreraient maintenir au même niveau leur revenu mensuel ou annuel.

Il n'est dans l'intérêt d'aucun pays que son gouvernement réduise les prix des produits agricoles dans l'espoir d'abaisser la production, si en même temps on paralyse l'agriculture et si l'on bouleverse l'économie dans son ensemble. C'est pourquoi les cécé-fistes déclarent aujourd'hui qu'ils sont en faveur des prix de parité à l'égard des biens produits sur une ferme familiale canadienne. Je répète que c'est le premier article qui devrait prendre place dans une déclaration des droits des agriculteurs du Canada.

Le deuxième article, serait celui qui réclame l'établissement d'un Office national d'organisation du marché afin d'introduire à la demande des producteurs une certaine stabilité dans les services chargés de recueillir, transformer et écouler les principaux produits agricoles.

L'article 3 instituerait une commission du bétail chargée d'établir scientifiquement les normes qui protégeraient l'intérêt du cultivateur sur le marché.

L'article 4 comporterait l'appui des accords internationaux sur les denrées et le maintien de l'accord international sur le blé. Notre parti, la CCF, a toujours appuyé les accords internationaux sur les denrées. Nous espérons les voir amplifier à l'avenir.

L'article 5 aurait trait à l'approbation d'une mise en commun internationale des vivres. Au lieu d'essayer de se défaire de ses excédents d'une façon unilatérale, nous croyons que chaque nation qui en possède et qui pourrait les exporter devrait accorder sa collaboration en vue de la mise en commun des vivres sur le plan international, et de leur répartition entre les pays qui en auraient besoin. L'attitude du gouvernement canadien aux Nations Unies est piètre à cet égard. En effet, non seulement s'est-il abstenu d'appuyer toute tentative d'établir ce genre de mise en commun des vivres sur le plan international, mais il a critiqué ces tentatives.

Article 6. Un moyen de nous débarrasser d'au moins une partie des produits agricoles excédentaires qui pourraient exister, par exemple le beurre, serait à mon avis, d'augmenter la consommation des vivres au Canada en instituant un programme de lunches gratuits dans les écoles et de repas gratuits dans les institutions. Dans un excellent mémoire qu'elle a présenté cette année au cabinet fédéral, la Fédération canadienne des agriculteurs a accordé son ferme appui à l'idée d'un programme prévoyant un lunch gratuit pour les écoliers du Canada, et elle a signalé que les enfants canadiens ne boivent pas assez de lait. Les normes alimentaires des enfants du Canada seraient améliorées au moyen d'un programme prévoyant un déjeuner gratuit à l'école.

L'article 7 pourvoirait à l'octroi, sans frais ou en échange de devises locales, des vivres excédentaires aux pays peu évolués, en vue de prévenir la famine et de mettre en œuvre un programme prévoyant un déjeuner gratuit pour les écoliers. Grâce à un programme de ce genre, la démocratie dispose d'une arme puissante pour faire face à la menace du communisme dans beaucoup de pays arriérés. En notre qualité de pays démocratique, nous devrions adopter un programme généreux en